



BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI (BCD)

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI (BCD)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2021 de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan, le hors-bilan, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites dans les notes annexes.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »).

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti décrites dans les notes annexes, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouverneur de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller, au travers du Comité d'Audit, le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

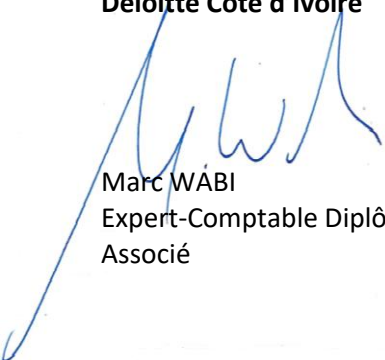
Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur sur les états financiers annuels.

Abidjan, le 13 octobre 2022

Deloitte Côte d'Ivoire



Marc WABI
Expert-Comptable Diplômé
Associé

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit sur les états financiers annuels.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes « ISA » et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.
- nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.
- nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde appliquées.

ANNEXE 2 : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit sur les états financiers annuels.

ACTIFS	MONTANT		VARIATION		PASSIFS	MONTANT		VARIATION			
	2020	2021	en C.A	en %		2020	2021	en C.A	en %		
CREANCES SUR L'ETRANGER	127 073 261 027	109 358 634 586	-	17 714 626 441	-13,9%	EMISSION	49 938 623 685	50 445 407 842	506 784 157	1,0%	
<i>Caisse devises</i>	1 794 916 984	1 679 395 479	-	115 521 505	-6,4%	<i>Billets et Pièces</i>	49 938 623 685	50 445 407 842	506 784 157	1,0%	
<i>Banque de France, compte courant</i>	29 503 153	101 260 470		71 757 317	243,2%	ENGAGEMENTS EXTERIEURS	19 684 543 422	26 051 800 116	6 367 256 694	32,3%	
<i>Quote-part au FMI</i>	8 139 846 000	7 909 932 000	-	229 914 000	-2,8%	<i>Comptes au FMI</i>	15 800 678 407	14 696 214 344	-	1 104 464 063	-7,0%
<i>Avoir en DTS en FMI</i>	713 764 410	692 268 791	-	21 495 619	-3,0%	<i>Allocations DTS</i>	3 880 029 608	11 351 750 365	7 471 720 757	192,6%	
<i>Comptes Citibank</i>	40 732 022 533	38 478 102 769	-	2 253 919 764	-5,5%	<i>Participation au capital du FMA</i>	3 835 407	3 835 407	-	0,0%	
<i>Réserve Fédérale, compte courant</i>	74 184 057 716	58 520 573 040	-	15 663 484 676	-21,1%						
<i>Natixis Paris</i>	70 683 505	28 078 508	-	42 604 997	-60,3%	FONDS DE RESERVE	2 523 588	2 523 588	-	0,0%	
<i>Crown Bank London</i>	1 408 466 726	1 949 023 529		540 556 803	38,4%	CPTEs CREDITEURS ORGA. INTER.	54 082 535	15 031 628	-	39 050 907	-72,2%
CREANCES SUR LES BANQUES	1 591 987 350	1 413 248 830	-	178 738 520	-11,2%	CPTEs CREDITEURS DE L'ETAT	7 104 191 872	687 170 058	-	6 417 021 814	-90,3%
<i>Comptes à termes</i>	1 412 467 785	1 413 025 826		558 041	0,0%	<i>Compte courant / Trésor national</i>					
<i>Comptes à régulariser des banques</i>	179 519 565	223 004	-	179 296 561	-99,9%	<i>Autres comptes / Trésor national</i>	931 770 029	687 170 058	-	244 599 971	-26,3%
				-							
CREANCES SUR L'ETAT	9 212 708 629	15 861 905 221		6 649 196 592	72,2%	<i>Autres comptes de l'Etat</i>	6 172 421 843	-	-	6 172 421 843	-100,0%
<i>Concours du F.M.I à l'Etat</i>	8 977 021 482	8 065 295 004	-	911 726 478	-10,2%	CPTEs CREDITEURS DES BANQUES	57 188 182 275	45 609 750 498	-	11 578 431 777	-20,2%
<i>Retrocession Allocation DTS à l'Etat</i>	-	7 581 314 124		7 581 314 124		SOMMES A AFFECTER / PASSIF	9 100 802	-	-	9 100 802	-100,0%
<i>Avances sur Impôts</i>	235 687 147	215 296 093	-	20 391 054	-8,7%	COMPTES D'ENCAISSEMENT	-	-	-	-	
				-		ETAT, IMPOT A PAYER					
				-		DETTES FISCALES	-	-	-	#DIV/0!	
AUTRES CREANCES	-	-		-		CREDITEURS DIVERS	46 004 284	35 998 595	-	10 005 689	-21,7%
DEBITEURS DIVERS	102 728 131	228 477 121		125 748 990	122,4%	CPTEs DE REGULARISATION	385 608 853	339 776 568	-	45 832 285	-11,9%
COMPTES DE REGULARISATION	11 574 913	4 395 179	-	7 179 734	-62,0%	COMPTE DE REGLEMENTS	-	-	-	-	
ETAT-AVANCE S/DIVID. A PAYER	-	-		-		RESERVE MOBILIERE	60 000 000	60 000 000	-	0,0%	
COMPTE DE REGLEMENTS	-	-		-		RESERVE IMMOBILIERE	310 000 000	310 000 000	-	0,0%	
COMPTE D'ENCAISSEMENT	-	-		-		RESERVE DE REEVALUATIONS	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS	623 211 819	584 581 670	-	38 630 149	-6,2%	RESERVES	44 712 193	44 712 193	-	0,0%	
<i>Terrains</i>	71 406 000	71 406 000		-	0,0%	PROVISIONS POUR INVEST.	-	-	-	-	
<i>Immeuble d'exploitation</i>	466 680 425	434 743 309	-	31 937 116	-6,8%	CAPITAL	400 000 000	400 000 000	-	0,0%	
<i>Immeuble d'habitation</i>	18 100 456	14 477 707	-	3 622 749	-20,0%						
<i>Matériel et mobilier d'exploitation</i>	50 877 936	53 880 039		3 002 103	5,9%	FONDS DE STABILISAT* DE CHANGE	2 864 461 633	2 883 586 287	19 124 654	0,7%	
<i>Matériel et mobilier d'habitation</i>	4 704 711	5 148 761		444 050	9,4%	REPORT A NOUVEAU	22 931 485	612 150 701	589 219 216	2569,5%	
<i>Immobilisations en cours</i>	1 866 750	1 866 750		-	0,0%	RESULTAT EN INSTANCE D'APPROBATION	500 505 242	46 665 467	-	547 170 709	-109,3%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	9 575 541	3 059 104	-	6 516 437	-68,1%						
TOTAL	138 615 471 869	127 451 242 607	-	11 164 229 262	-8,1%	TOTAL	138 615 471 869	127 451 242 607	-	11 164 229 262	-8,1%

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION

-2%

CHARGES	MONTANT		VARIATION		PRODUITS	MONTANT		VARIATION			
	2020	2021	en C.A	en %		2020	2021	en C.A	en %		
DEPENSES D'ADMINISTRATION	789 831 094	777 061 075	-	12 770 019	-1,6%	PRODUITS FINANCIERS	408 827 473	95 623 270	-	313 204 203	-76,6%
<i>Frais d'émission</i>	160 000 000	145 166 695	-	14 833 305	-9,3%						
<i>Frais de personnel</i>	333 497 090	381 724 416		48 227 326	14,5%	<i>Intérêts sur fonds placés à l'étranger</i>	406 289 938	93 416 410	-	312 873 528	-77,0%
<i>T.F.S.E</i>	74 385 771	98 046 376		23 660 605	31,8%	<i>Intérêts sur quote-part en DTS</i>	595 617	493 819	-	101 798	-17,1%
<i>Transports et déplacements</i>	1 585 650	4 481 800		2 896 150	182,6%	<i>Intérêts sur avoirs en DTS</i>	1 941 918	1 713 041	-	228 877	-11,8%
<i>Frais divers de gestion</i>	218 143 358	145 582 563	-	72 560 795	-33,3%	BENEFICE DE CHANGE	351 541 461	606 291 363		254 749 902	72,5%
<i>Impôts</i>	2 219 225	2 059 225	-	160 000	-7,2%	AUTRES PRODUITS	80 559 185	74 696 731	-	5 862 454	-7,3%
FRAIS FINANCIERS	13 827 033	7 461 912	-	6 365 121	-46,0%	<i>Commissions d'émission</i>	59 513 926	49 917 213	-	9 596 713	-16,1%
<i>Intérêts sur utilisation allocation DTS</i>	6 636 236	3 414 953	-	3 221 283	-48,5%	<i>Autres commissions</i>	19 676 814	23 225 207		3 548 393	18,0%
<i>Frais divers FMI</i>	48 811	65 079		16 268	33,3%	<i>Pénalités sur découverts bancaires</i>	1 368 445	1 554 311		185 866	13,6%
<i>Frais bancaires divers</i>	7 141 986	3 981 880	-	3 160 106	-44,2%	<i>Revenus des immeubles</i>					
PERTES DE CHANGE	64 235 810	-	-	64 235 810	-100,0%						
DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS	61 291 964	62 691 354		1 399 390	2,3%						
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	-									
RESULTAT D'EXPLOITATION				-	0,0%	RESULTAT D'EXPLOITATION	88 257 782	70 602 977	-	17 654 805	-20,0%
TOTAL	929 185 901	847 214 341	-	81 971 560	-8,8%	TOTAL	929 185 901	847 214 341	-	81 971 560	-8,8%

PERTES	MONTANT		VARIATION		PROFITS	MONTANT		VARIATION		
	2020	2021	en C.A	en %		2020	2021	en C.A	en %	
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 257 782	70 602 977	-	17 654 805	-20,0%	RESULTAT D'EXPLOITATION			-	0,0%
Impôt sur les Bénéfices	4 088 275	20 391 054		16 302 779	398,8%	PROFITS EXCEPTIONNELS		5 357 032	5 357 032	100,0%
Dotation aux Provisions	-	-		-						
PERTE sur Exercice antérieur	1 307 429	-	-	1 307 429		PROFITS SUR EX. ANTERIEURS	4 939 512	146 810 160	141 870 648	2872,2%
RESULTAT NET		61 173 161		61 173 161	100,0%	RESULTAT NET	88 713 974			
TOTAL	93 653 486	152 167 192		58 513 706	62,5%	TOTAL	93 653 486	152 167 192	58 513 706	62,5%

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	61 173 161
DOTATION AU FSC	19 124 654
RESULTAT A REPARTIR	42 048 507

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION

MONTANT EN FDJ

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT		VARIATION		ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT		VARIATION	
	2020	2021	en C.A	en %		2020	2021	en C.A	en %
<i>Cerficats échus le 15/07/97 en DJF</i>	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%	<i>Certificats souscrits en DJF</i>	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%
<i>Cerficats échus le 15/07/97 en USD</i>	295 016 000	295 016 000	-	0,0%	<i>Certificats souscrits en USD</i>	295 016 000	295 016 000	-	0,0%
<i>Comptes réciproques BIRD</i>	98 537 000	98 537 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques BIRD</i>	98 537 000	98 537 000	-	0,0%
<i>Comptes réciproques AID</i>	30 871 000	30 871 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques AID</i>	30 871 000	30 871 000	-	0,0%
<i>Comptes réciproques BID</i>	30 000 000	30 000 000	-	0,0%	<i>Comptes réciproques BID</i>	30 000 000	30 000 000	-	0,0%
TOTAL	2 729 424 000	2 729 424 000	-	-	TOTAL	2 729 424 000	2 729 424 000	-	-

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION

Notes annexes aux états financiers

1. Informations générales sur la Banque Centrale de Djibouti (BCD)

1.1. Cadre juridique et financier

STATUT JURIDIQUE

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) est un établissement de droit public doté d'une autonomie administrative et financière et régi par ses statuts. Ces statuts sont contenus dans la loi n° 118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011.

La Banque, les transactions et opérations relatives à son objet et à son fonctionnement ainsi que les bénéfices qui en résultent sont soumis à tous les impôts, droits et taxes.

Son capital social est de DJF 400 millions, entièrement libéré et détenu par l'État Djiboutien, actionnaire unique.

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) ne comprend qu'une agence située à son siège social sis au Boulevard Cheikh Osman à Djibouti-ville.

1.2. Système d'émission du Franc Djibouti (DJF) : le Currency Board

Le système d'émission du Franc Djibouti (DJF) est de type « Currency board » ou « Caisse d'émission » qui est basé sur un principe simple : chaque Franc Djibouti émis par la Banque Centrale de Djibouti doit être couvert par sa contre-valeur en Dollar US. Pour constituer cette couverture qui permet de garantir la convertibilité du DJF en monnaies étrangères convertibles, la BCD doit détenir des valeurs en emploi ou en représentation de la contre valeur en USD des DJF émis. L'article 20 des statuts de la BCD détermine les valeurs pouvant être détenues (or, devises, concours au FMI, DTS, etc, ...).

1.3. Parité du Franc Djibouti

A la création du Franc Djibouti, le 20 mars 1949, 1 Franc Djibouti (DJF) était égal à un Franc Français (FRF) qui représentait 4,14507 mg d'or, compte tenu des parités FRF/USD et USD/or. Toutefois, dans la mesure où le système d'émission garantissait la monnaie plutôt par rapport au dollar, la parité du DJF était exprimée en USD au cours de 214,392 DJF pour 1 USD. Ce rapport était obtenu sur la base de la valeur du DJF en or découlant de sa parité fixe avec le franc français. En raison de la dévaluation du dollar intervenue en 1971, l'on a enregistré deux réajustements du cours du DJF en USD, le 18 décembre 1971 et le 13 février 1973. Pour stabiliser ce cours, la parité fixe du DJF est établie depuis le 13 février 1973 au taux de 1 USD = 177,721 DJF.

Ainsi, la parité entre le DJF et les monnaies autres que le Dollar US est déduite de la parité entre le dollar et ces dernières.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Base d'établissement et de présentation des états financiers

DISPOSITIONS RELATIVES A LA COMPTABILITE ET AUX ETATS FINANCIERS

Les opérations de la Banque sont exécutées et comptabilisées conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable de la BCD qui a été spécifiquement élaboré et mis en vigueur en 1985. L'exercice financier de la Banque commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 47 des statuts.

En raison de la spécificité des missions exercées et de la plupart des activités réalisées par la Banque Centrale de Djibouti, les règles de comptabilisation des opérations et de présentation des comptes annuels ont été définies dans le Règlement de la comptabilité.

Ce règlement définit notamment les règles applicables dans les domaines suivants :

- Opérations comptables quotidiennes (compensation, opérations avec les correspondants locaux et étrangers, fonctionnement de comptes particuliers, certificats de dépôts...).
- Arrêtés d'écritures (clôtures journalières, mensuelles et annuelles).
- Opérations d'inventaires.
- Contrôle.

En raison des dispositions en matière d'opérations d'inventaire, la Banque Centrale de Djibouti applique les principes de la comptabilité d'engagement.

2.2 Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger sont en devises et figurent à l'actif du bilan pour leur contre-valeur en DJF au cours de clôture de l'exercice. Les cours de clôture sont reçus de la Banque de France à l'exception du cours du dollar qui a une parité fixe avec le franc Djibouti établie à 1 USD = 177,721 DJF. Les cours du DTS appliqués à la clôture de l'exercice sont reçus du FMI.

La procédure de comptabilisation des opérations en devises est la même pour toutes les opérations. Les comptes en devises sont tenus en devises tout au long de la période et la conversion au cours de clôture s'effectue à la fin de la période (annuelle).

Le jour de l'opération, l'enregistrement dans un premier temps se fait en devise (au compte en devise concerné avec pour contrepartie le compte d'ordre dit de « position de la devise correspondante »). Parallèlement, le compte de contrepartie à l'opération est mouvementé pour la contre-valeur de l'opération en DJF au cours du jour, avec pour contrepartie le compte d'ordre dit « position de la devise correspondante/DJF ». A chaque arrêté, le solde du compte en devise concerné est converti au cours de clôture après la saisie de ce taux pour figurer au bilan en DJF ; le montant en devise au compte « position de la devise correspondante » est également converti au cours de clôture, et par rapprochement avec le montant qui avait été enregistré au compte « position de la devise correspondante/DJF », un écart de change est dégagé et constaté en charges ou en produits par une écriture qui ajuste les soldes des deux comptes de position pour la devise concernée. A l'issue de cette opération, les soldes des comptes de position pour chaque devise affichent les mêmes montants aussi bien pour le solde débiteur que pour le solde créditeur.

2.3 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le FMI, comme toutes les opérations en devises sont converties automatiquement à chaque clôture après la saisie des cours de fin de période, conformément à la procédure décrite ci-dessus au paragraphe 2.2.

2.3.1 A l'actif du bilan

Avoirs en DTS

Ce poste représente le compte ordinaire en DTS détenu par la République de Djibouti dans les livres du FMI. Les intérêts créditeurs sur ces avoirs en DTS sont pris en produits à la Banque Centrale de Djibouti. Ces intérêts sont communiqués à la BCD trimestriellement et comptabilisés.

Il est prévu de comptabiliser les intérêts à recevoir au titre du quatrième trimestre de l'exercice sur la base des intérêts courus disponibles sur le site Internet du FMI.

Quote-part au FMI

A l'actif du bilan figure la totalité des souscriptions de quote-part au FMI détenue par la République de Djibouti (100 % Quota), c'est-à-dire la part libérée en DTS ou en devises convertibles (25 % de la quote-part), d'une part, et la part payée en DJF (75 % de la quote-part) par la République de Djibouti, d'autre part.

2.3.2 Au passif du bilan

Au passif du bilan, les comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI comprennent :

- Les allocations de DTS octroyées à la République de Djibouti ;
- Les soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2 ouverts dans les livres de la Banque centrale de Djibouti, ainsi que le solde du compte FMI/PRGF qui enregistre désormais les encours d'emprunts (tirages de Facilités d'Ajustement Structurel).

Ces comptes du FMI au passif, comme tous les comptes en devises, sont convertis à la clôture de l'exercice au cours de clôture.

2.4 Relations avec les Banques Agréées Djiboutiennes

2.4.1 A l'actif du bilan (créances sur les banques)

Dans la mesure où la Banque Centrale de Djibouti ne procède pas au refinancement des banques commerciales, les créances sur les banques sont constituées d'opérations exceptionnelles à régulariser à très court terme.

2.4.2 Au passif du bilan (comptes créditeurs des banques)

Au passif du bilan, figurent les comptes courants ordinaires des banques agréées.

La Banque Centrale de Djibouti exige des banques agréées de la place des comptes courants obligatoirement créditeurs dans ses livres.

Cependant, les dispositions statutaires relatives à la constitution des réserves obligatoires ne sont pas effectivement appliquées par la BCD qui n'a pas fait constituer de telles réserves dans ses livres par les banques agréées.

2.5 Relations avec le trésor

2.5.1 A l'actif du bilan

Les créances sur l'État sont constituées principalement des concours du FMI reçus par la Banque Centrale de Djibouti et mis à la disposition du Trésor National. La contrepartie de ces créances figure parmi les comptes du FMI (engagements extérieurs) au passif du Bilan.

Les intérêts et commissions relevant des concours accordés par le FMI à la République de Djibouti sont inscrits au débit du compte du Trésor National, et n'affectent pas les résultats de la Banque.

2.5.2 Au passif du bilan

Au passif du Bilan, figurent principalement les soldes créditeurs du compte courant et du compte bloqué du Trésor, d'une part, et les comptes spéciaux (subventions reçues pour le compte de l'État et destinées au financement de projets, Trésor cotisation Caisse Nationale de Retraite), d'autre part.

2.5.3 Au hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID, etc...) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.

2.6 Autres créances, débiteurs divers

Ce poste enregistre des opérations à régulariser en relation avec le Trésor Public et avec d'autres tiers (Présidence de la République, etc.).

2.7 Comptes de régularisation - Actif

Ces comptes enregistrent les opérations classiques (produits à recevoir, charges constatées d'avance, etc...).



2.8 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les terrains, les autres immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette (valeur d'acquisition brute diminuée des amortissements cumulés correspondants).

2.8.1 Terrains

Les terrains figurant à l'actif de la Banque comprennent un terrain sur lequel est construit le service administratif du Trésor National, sans contrepartie monétaire, et un terrain sur lequel est construit le logement du Gouverneur.

Ces terrains ont été acquis auprès de l'État à des prix fixés par les Services des Domaines.

2.8.2 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes :

Immeubles	20 - 25 ans
Agencements et installation	10 ans
Matériel et Mobilier	5 ans
Matériels informatiques	5 ans
Matériel de transport	5 ans

2.9 Émission

Ce poste représente la masse monétaire nette en circulation, c'est-à-dire les pièces et les billets émis qui sont détenus en dehors de la Banque Centrale de Djibouti.

2.10 Engagements Extérieurs

Ce poste comprend les engagements vis-à-vis du FMI et du FMA (Fonds Monétaire Arabe).

Les engagements envers le FMI ont déjà été traités au paragraphe 2.3 ci-dessus.

Les engagements en faveur du FMA représentent la valeur des titres de cette Banque souscrits par l'État Djiboutien. La contrepartie de cet engagement figure à l'actif du bilan parmi les créances sur le Trésor.

2.11 Fonds de Réserve

Le solde de ce compte représente le montant résiduel d'une épargne autrefois constituée par l'État

Djiboutien auprès de la Banque Centrale de Djibouti.

2.12 Comptes créditeurs des organismes internationaux

Ce poste enregistre les comptes courants créditeurs des organismes internationaux (AID, BIRD, BAD, BID, Fonds Européens). Quelles que soient les devises reçues, ces comptes sont tenus en monnaie nationale.

2.13 Sommes à affecter - Passif

Ce poste enregistre des opérations en suspens. Comme tout compte d'attente, il doit être soldé à la clôture de l'exercice. Cependant, en raison des difficultés à obtenir certaines informations devant permettre la correcte imputation de certaines opérations, il arrive qu'à la clôture de l'exercice le solde de ces comptes ne soit pas nul.

2.14 Crédoiteurs divers

Ce poste, enregistre les opérations concernant des tiers ne disposant pas de comptes individuels propres dans les livres de la BCD (Ex. : les mises à disposition ou paiements en instance en faveur de tiers...).

2.15 Comptes de régularisation - Passif

Ce poste enregistre des dettes provisionnées pour lesquelles les factures ne sont pas encore parvenues (charges à payer, etc.) ou des produits constatés d'avance.

2.16 Réserves mobilières et immobilières

A l'origine, ces comptes enregistraient des provisions pour investissement ou renouvellement à caractère mobilier ou immobilier. Les investissements projetés ont été réalisés et les réserves ont été fiscalisées ; elles revêtent dès lors le caractère de réserves libres de la Banque Centrale de Djibouti.

2.17 Réserves

Ce poste comprend les comptes de Report à nouveau, Réserve légale et Réserves libres. La réserve légale est constituée conformément aux textes de droit commun appliqués par les sociétés commerciales.



2.18 Fonds de Stabilisation de Change

Le Fonds de stabilisation de change a été institué par l'ordonnance N° 77-070/PR du 3 décembre 1977 portant création de la Banque Centrale de Djibouti. L'article 5 de ce texte stipulait que ce fonds serait doté jusqu'à concurrence de 10 % du montant de la circulation fiduciaire. Cependant, les statuts en vigueur depuis le 22 janvier 2011 fixent le plafond de ce fonds à 20 % du montant de la circulation fiduciaire (article 24).

Le règlement de la comptabilité précise que la dotation au fonds de stabilisation des changes est une affectation du résultat à hauteur de 20 % des intérêts créditeurs nets générés par les placements des avoirs extérieurs de la Banque et ce depuis 1993.

2.19 Capital

Le capital de la Banque est de DJF 400 millions et entièrement détenu par l'État djiboutien, unique actionnaire. Ce capital a été libéré par des apports d'immobilisations pour un montant total de DJF 170 millions, des apports en numéraire de DJF 130 millions, et par incorporation de réserve en 2004 à hauteur de DJF 100 millions.

2.20 Résultats en instance d'approbation

Ce compte enregistre les résultats non encore affectés. Au cours de l'exercice, il enregistre l'affectation des résultats antérieurs décidée par le Conseil d'Administration, d'une part, et le résultat de la période, d'autre part.

2.21 Engagements de départ à la retraite

Le statut du personnel de la Banque Centrale de Djibouti ne contient pas un régime spécifique en matière de départ à la retraite de ses salariés. Le titre VII de ce document qui porte sur la cessation définitive d'activité cite l'admission à la retraite parmi les motifs de cessation définitive d'activité, sans pour autant mentionner les conditions offertes par la Banque Centrale de Djibouti à ses agents au moment de leur départ à la retraite.

La Banque se limite à cotiser au régime général de retraite afin que les ex-salariés perçoivent une pension des organismes de retraite.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Résultat de change

Le résultat de change résulte de la réévaluation des avoirs et dettes de la BCD à la clôture de l'exercice au cours de clôture comparée à leur valeur à l'ouverture de la période (écarts de conversion) et le résultat de change sur les opérations dénouées au cours de l'exercice (rapprochement entre les

comptes de « position devise » et les comptes de « position devise/DJF »).

2.22.2 Frais d'émission

Les frais d'émission enregistrent le coût d'achat des billets et des pièces auprès de la Banque de France qui a la charge de leur fabrication.

Les autres frais d'émission enregistrent des frais accessoires qui restent tout de mêmes marginaux (confection de sacs de monnaie etc....).

2.23 Comptes hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.



Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Avoirs à vue	80.594	63.070
Avoirs à terme	37.625	37.686
Comptes FMI	8.854	8.602
Total	127.073 =====	109.358 =====

Les avoirs à vue et les avoirs à terme représentent les devises détenues par la BCD auprès de ses correspondants étrangers ; ils représentent la contrepartie de l'émission de monnaie nationale car le système de couverture adopté par la Banque Centrale de Djibouti dispose que les avoirs extérieurs de la Banque doivent couvrir intégralement l'émission de la monnaie.

Les comptes FMI regroupent les avoirs en DTS et le compte de « souscription de quote-part au capital du FMI par la République de Djibouti.

En général, la baisse de 13.9% des avoirs extérieurs résulte essentiellement des transferts effectués par les banques de la place.

Les avoirs à vue et à terme

Les avoirs à vue et à terme s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Caisses en devises	1.795	1.679
Banque de France, compte courant	29	101
Natixis, compte courant	71	28
Federal Reserve, compte courant	74.184	58.520
Citibank, compte courant	3.107	792
Citibank, compte à terme	37.625	37.686
Crown Bank, compte courant	1.408	1.949
Total	118.219 =====	100.755 =====

Les avoirs à vue et à terme baissent de 14,77 %, et constituent la plus grande partie des avoirs extérieurs.

Les comptes FMI

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Avoirs en DTS	714	692
Souscription de Quote-part	8.140	7.910
Total	8.854	8.602
	====	====

Les avoirs en DTS et la souscription de quote-part ont connu une baisse de DJF 252 millions suite à la baisse du cours du DTS entre les deux exercices. Aucune nouvelle souscription DTS n'a été effectuée en 2021.

Créances sur les Banques

Les créances sur les Banques s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Comptes à terme en DJF	1.412	1.413
Comptes à régulariser des banques	180	0.2
Total	1.592	1.413
	====	====

Les créances sur les banques sont en baisse de DJF 179 millions par rapport à 2020, suite à la régularisation de sa position débitrice en fin d'exercice 2020 par une banque commerciale.

Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Concours du FMI à l'Etat	8.977	8.065
Avance sur impôts	236	215
Rétrocession Allocations DTS	—	7.581
Total	9.213	15.861
	====	====

Les créances sur l'Etat sont en hausse de DJF 6,6 milliards suite à la rétrocession des allocations

DTS du FMI au Trésor national à hauteur de DJF 7,6 milliards. Les concours du FMI à l'Etat enregistrent la contrepartie des concours octroyés par le FMI à la république de Djibouti dans le cadre du crédit PRGF. Ces concours ont diminué de DJF 912 millions due à la baisse du cours du DTS entre 2020 et 2021.

Cette baisse de 20 millions sur l'avance sur impôts correspondant à l'impôt sur les bénéfices de 2021.

Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Débiteurs divers	103	228
Compte de Régularisation actif	12	4
Total	115	232
	===	===

Les autres créances enregistrent à la clôture de l'exercice 2021 une hausse de DJF 117 millions, principalement due aux travaux du projet du Système National de Paiement (SNP) qui est l'interconnexion du réseau bancaire dit ATS+ et à l'aménagement du local de Sécurité.

Immobilisations

Les immobilisations en valeurs nettes s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Terrains	71	71
Autres immobilisations corporelles	540	508
Immobilisation en cours	2	2
Immobilisations incorporelles	10	3
Total	623	584

Les terrains ont été apportés par l'Etat lors de la libération du capital souscrit.

Les autres immobilisations corporelles enregistrent notamment des immeubles à usage d'habitation et à usage professionnel dont certains ont été apportés par l'Etat lors de la libération du capital souscrit. Elles ont diminué de DJF 39 millions au cours de cet exercice 2021 par rapport à 2020, suite à la dotation aux amortissements en fin d'exercice.

Les autres immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	(+)	(-)	31 décembre 2021
Immeubles d'habitation	47		-	47
Immeubles d'exploitation	793			793
Agencements et Aménagements	274		-	274
Matériel de transport	96	7		103
Matériel et mobilier	512	16	-	528
Total Valeur brutes	1.722	23		1.745
Immeubles d'habitation	47			47
Immeubles d'exploitation	429	29		458
Agencements et Aménagements	153	6	-	159
Matériel de transport	68	7		75
Matériel et mobilier	485	13	-	498
Total Amortissements	1.182	55		1.237
Immobilisations nettes	540	32		508

Émission

L'émission s'analyse comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Billets émis	47.825	48.300
Pièces émis	2.114	2.145
Total	49.939	50.445
	=====	=====

Les rubriques « billets émis » et « pièces émis » sont en hausse 1,0% en 2021 par rapport à 2020, il s'agit de la masse monétaire en circulation auprès des agents économiques et financiers autres que la BCD.

Conformément au système de couverture adopté par la République de Djibouti, le « Currency Board », l'émission est totalement couverte par les avoirs extérieurs de la Banque au 31 décembre 2021.

Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Comptes FMI	19.681	26.048
Participation au capital du FMA	4	4
Total	19.685 =====	26.052 =====

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Compte FMI N° 1	6.821	6.628
Compte FMI N° 2	3	3
Compte FMI/PRGF	8.977	155
Compte FMI/FCR		7.910
Allocations de DTS	3.880	11.352
Total	19.681 =====	26.048 =====

La hausse intervenue sur ces comptes du FMI est imputable principalement aux allocations DTS en faveur de la BCD à hauteur de DTS 30,5 millions. Nous notons aussi les règlements de trois échéances du crédit PRGF à hauteur de DTS 2,6 millions : dans le cadre de l'assistance des effets de la pandémie Covid-19, nous avons pu bénéficier de la « Grant Assistance » du FMI.

Comptes créditeurs des organismes internationaux

Les comptes créditeurs des organismes internationaux s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
BIRD, son C/C	43	3
État crédit WB N° 3593 DJ	11	12
Total	54 ==	15 ==

Ils connaissent une baisse de DJF 39 millions suite à l'utilisation de ses fonds par la Banque Mondiale pour les projets qu'elle finance à Djibouti.

Comptes créditeurs de l'État

Les comptes créditeurs de l'État s'établissent à DJF 687 millions au 31 décembre 2021 et s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Autres comptes – Trésor National	932	687
Autres comptes créditeurs de l'État	6.172	
Total	7.104 =====	687 =====

Les comptes créditeurs de l'Etat sont globalement en baisse de DJF 6,4 milliards suite aux règlements des diverses dépenses de l'Etat en fin de l'exercice 2021, notamment le règlement des salaires de fonctionnaires.

Comptes créditeurs des banques

Le solde des comptes créditeurs des banques passe de DJF 57,2 milliards au 31 décembre 2020 à DJF 45,6 milliards à la clôture de l'exercice 2021 soit une baisse de DJF 11,6 milliards (-20,2%).

Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Passifs à affecter	9	0
Créditeurs divers	46	36
Comptes de régularisation – Passif	386	340
Total	441 =====	376 =====

Les comptes de régularisation sont en nette baisse de DJF 46 millions suite à la provision commande de billets et pièces DJF 160 millions fait en fin d'exercice 2020 qui en raison des perturbations causées par la crise sanitaire, n'a pas été livrée. La commande a été livrée en 2021.

Les créditeurs divers ont baissé de DJF 10 millions soit -21,7 % suite à la régularisation des diverses écritures en fin d'exercice 2021.

Capital, Réserves et Résultat en instance d'approbation

Les comptes de Capital, Réserves et résultat en instance d'approbation s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2021
Capital	400	-	-	400
Réserve légale	40	-	-	40
Réserves libres	5	-	-	5
Réserve mobilière	60	-	-	60
Réserve immobilière	310	-	-	310
Fonds de stabilisation de change	2.864	(19)	-	2.883
Report à nouveau	23	(589)	-	612
Résultat net de l'exercice	500	-	547	47
Total	4.202	608	547	4.263
	====			====

La variation des capitaux propres s'explique essentiellement par le résultat réalisé au cours de l'exercice 2021 à hauteur de DJF 61 millions.

Compte de résultat

L'exercice 2021 a été ainsi clôturé avec un bénéfice net de DJF 61 millions après la dotation au fonds de stabilisation de change de DJF 19 millions.

Produits financiers

Les produits financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Intérêts sur fonds placés à l'étranger	406	93
Intérêts sur avoirs en DTS	3	2
Total	409	95
	==	==

Les produits financiers sont en nette baisse de DJF 314 millions cette exercice ; nous constatons une baisse généralisée des taux à la Fédéral Reserve Bank et la Citibank New York. Et, les taux en Europe demeurent toujours négatifs.

Bénéfice de change

Le bénéfice de change enregistré est en hausse et s'établit à DJF 606 millions au 31 décembre 2021 contre DJF 351 millions au 31 décembre 2020, soit un taux de + 72,5%.

Autres produits

Les autres produits sont en légère baisse de 7,3% passant de DJF 81 millions en 2020 à DJF 75 millions en 2021.

Dépenses d'Administration

Les dépenses d'administration s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Frais d'émission	160	145
Frais de personnel	334	382
Travaux, Fournitures et services extérieurs	74	98
Frais divers de Gestion	218	145
Autres dépenses d'administration	4	7
Total	790	777
	===	===

Les frais d'émission et les fonds divers de gestion ont respectivement baissé de DJF 15 millions et de DJF 73 millions suite au recrutement de nouveaux cadres supérieurs.

3.13.4 Frais financiers

Les frais financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Intérêts sur allocations de DTS	7	3
Frais bancaires divers	7	4
Frais divers FMI	-	-
Total	14	7
	===	===

Nette baisse des frais financiers en 2021 soit -46,0% suite à l'allègement des taux par le FMI

Hors-bilan

ENGAGEMENTS DONNES (ACTIF)

Les engagements donnés du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Certificats échus le 15/07/97 en DJF	2.275	2.275
Certificats échus le 15/07/97 en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
Total	2.729 =====	2.729 =====

ENGAGEMENTS REÇUS (PASSIF)

Les engagements reçus du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Entrep. publiques – Certificats souscrits en DJF	2.275	2.275
Entrep. publiques – Certificats souscrits en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
Total	2.729 =====	2.729 =====

Deloitte. CÔTE D'IVOIRE
VISA POUR IDENTIFICATION